

Délibération n° 2026-059
Délibération portant sur l'élection du/ de la 1^{er}e Vice-président.e

Nbre de Conseillers en exercice : 43
Nbre de présents : 38
Nbre de votants : 43
Nbre de procurations : 5
Date de convocation et d'affichage : 31/03/2026
Secrétaire de séance : CHANCY Thibaut

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Madame BENQUET Nathalie, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Monsieur CHANCY Thibaut, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PERIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Madame CHERON Lénac, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÉRÉ Adrien, Monsieur LALUQUE Georges, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur LAINÉ Fabien, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie, Madame SOULAGE Nathalie, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent, Madame SÉGAUT Céline

Procurations : Monsieur DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Monsieur COLMAGRO Ghislain, Madame LACAVE Anaïs donne procuration à Madame PINCÉ Laure, Madame GALVEZ Johanna donne procuration à Monsieur CRUCHANDEU, Madame MOLEIRO Delphine donne procuration à Monsieur FÉRÉ Adrien, Monsieur LOUBÈRE Vincent donne procuration à Monsieur CASTAGNÈDE Vincent,

Excusés et Absents : Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Madame LACAVE Anaïs, Madame GALVEZ Johanna, Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur LOUBÈRE Vincent,

Décision de l'assemblée :

Votants : 43
Pour : 41
Contre :
Blanc : 2
Abstention :

Rapporteur : Madame H  l  ne LARREZET

Sujet n   3.1 du conseil communautaire du 07/04/2026

Madame la Pr  sidente fait appel des candidatures. Elle indique que le scrutin a lieu    bulletin secret. Madame NADAU Marie-Fran  oise est la seule candidate pour le poste de 1  r Vice-pr  sident.

Elle obtient 41 voix et 2 blancs.

Madame NADAU Marie-Fran  oise est   lue 1  re Vice-pr  sidente.

Apr  s en avoir d  lib  r  , le conseil communautaire d  cide    41 voix pour et 2 votes blancs :

- De d  clarer Madame NADAU Marie-Fran  oise, 1  re Vice-pr  sidente de la communaut   de communes des Grands Lacs

La pr  sente d  lib  ration peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un d  lai de deux mois    compter de sa publication et de sa r  ception par le repr  sentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut   tre saisi par l'application informatique « t  l  recours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et d  lib  r   en s  ance, les jours, mois et an que dessus

Et ont sign   au registre les membres pr  sents

Pour copie conforme, le 07 avril 2026

Secr  taire de s  ance



Thibaut CHANCY

La Pr  sidente,



H  l  ne LARREZET

Affich      Parentis-en-Born, le : 10/04/26